

Licence de LEA (parcours Droit-Carières Internationales)



→ Les représentations des lycéens

« Le domaine juridique m'a toujours intéressé et il y a beaucoup de débouchés »

« Le droit est omniprésent dans la vie de tous les jours, alors je voulais en savoir plus »

« Je voulais travailler dans le pénal, être avocat »

Retrouvez l'expérience de deux étudiantes de ce parcours sur ce lien : "[lien](#)"

→ Enseignements de première année



La licence de Droit/LEA – parcours carrières internationales - est proposée uniquement à Brest .

Les cours de la Licence 1 sont réunis autour des deux mentions : le droit et les lettres étrangères appliquées (LEA). Quelques exemples de matières sont présentés dans le tableau ci-dessous :

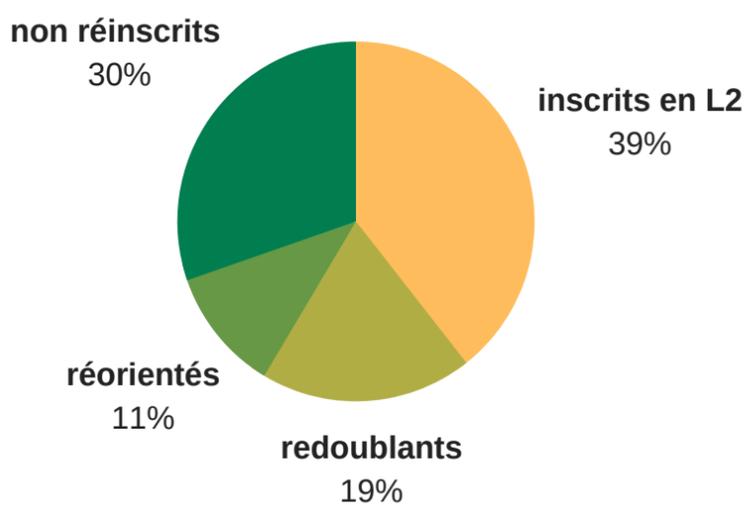
| Droit | LEA |
|---|-----------------------------------|
| Droit privé (<i>Droit des personnes, Droit de la famille...</i>) | LV1 Anglais |
| Droit public (<i>Droit constitutionnel, Institutions Internationales et Européennes...</i>) | LV2 Allemand, Espagnol ou Chinois |
| | Cultures et Civilisations |
| | Economie, Gestion |

D'autres enseignements viennent compléter la formation :

| | |
|--------------|----------------------|
| Informatique | Projet Professionnel |
|--------------|----------------------|

Le parcours Droit/LEA a ouvert à la rentrée de Septembre 2017. Il n'y a donc pas de statistiques pour cette formation spécifique. A titre d'information, les données sur le parcours général de Licence Droit sont présentées.

→ Devenir des étudiants inscrits à l'UBO en 2016-2017 (parcours droit général)



Il y avait en 2016/2017, 360 étudiants inscrits en 1ère année Licence Droit.

→ Répartition des étudiants suivant leur inscription en 2016-2017 et le type de bac (parcours droit général)

| Inscription 2017/2018 | équiv | général | pro | techno | total |
|------------------------|-------|---------|-----|--------|-------|
| Inscrits en L2 | 3 | 114 | | 3 | 120 |
| redoublants | 3 | 63 | 1 | 9 | 76 |
| réorientés | 2 | 35 | 1 | 3 | 41 |
| Non réinscrits à l'UBO | 3 | 71 | 6 | 16 | 96 |
| Total | 11 | 283 | 8 | 31 | 333 |

Sur les 283 bac généraux inscrits en L1 Droit en 2016-2017, 40 % ont obtenu leur année et sont désormais en L2. A titre de comparaison, le taux de passage pour les bac technologiques est de 10 %. A noter qu'aucun des 8 bac professionnel n'a validé son année.

En L2, l'effectif est composé de + de 95% de lycéens ayant eu un bac général.

→ Les poursuites d'études à l'université

Cette formation permet d'obtenir la double compétence du droit et des langues en validant une double mention : Une Licence mention Droit et une Licence mention LEA

Les cours ont lieu sur deux sites : à l'UFR de Droit, Economie-Gestion et AES pour les UE de Droit et à l'UFR de Lettres et Sciences Humaines pour les cours de langues et les matières d'application.

En 3^{ème} année, les étudiants ont le choix des matières juridiques pour spécialiser leur parcours. Au semestre 6, un stage à l'étranger – de 3 mois - est nécessaire pour valider la double licence

A noter qu'à chaque semestre, l'étudiant peut faire le choix de réintégrer le parcours général de la Licence de Droit ou bien la licence de LEA

→ Les débouchés

Après cette double licence, les étudiants pourront postuler à la fois dans des masters de Droit et des masters de LEA.

Après un master et selon la spécialisation, les métiers suivants sont accessibles :

- Juriste bilingue dans tout type de structure (entreprise, cabinet conseil ou d'avocats, organisme public ou privé international, cours ou instances internationales)
- Consul-tant en cabinets d'expertise, chargé d'études juridiques
- Métiers de la diplomatie
- Traducteurs-interprètes spé-cialisés en droit
- Fonctionnaires européens ou internationaux

A cette liste, s'ajoutent les débouchés traditionnels de la licence et des masters de Droit (voir la fiche du parcours général).

Sur le site CAP'AVENIR Brest, vous trouverez les enquêtes de l'observatoire concernant le devenir des diplômés de masters de l'UBO : [Enquêtes](#)

→ Conseils pour réussir son année



« Le travail ! On va pas se le cacher, faut plus travailler qu'au lycée pour avoir son année. »

« Premier conseil : assister à tous les cours, c'est la base. Deuxième conseil : prendre de l'avance sur les TD comme ça, on comprend mieux et si on ne comprend pas, on peut poser des questions. Troisième conseil : essayer de trouver des exemples concrets aux situations vues en cours pour mieux les comprendre et les apprendre. Quatrième conseil : approfondir les cours avec des livres à la bibliothèque, avec l'actualité... »

« Je suis assidu et j'assiste aux cours car le Prof donne toujours des conseils et une orientation de travail que je dois connaître. Je travaille régulièrement. Je cherche à comprendre plus qu'à apprendre par cœur. Je n'attends pas les dernières semaines pour me mettre au travail C'est le plus important, surtout dans des matières fondamentales. Par ailleurs, je m'intéresse à l'actualité ce qui est indispensable pour comprendre le cours. Enfin, je travaille avec d'autres étudiants. Le travail en groupe est très positif. Je vais à la B.U. (bibliothèque universitaire), je consulte les recueils de jurisprudence et les différentes références données par les enseignants pour approfondir. Et Je soigne la présentation, le style et l'orthographe car les profs y sont très attachés. »

→ Organiser son emploi du temps

Le volume horaire par semaine est d'environ 25 h de cours permettant de travailler à la bibliothèque, seul ou en groupe, de s'engager dans la vie associative et/ou de pratiquer une activité sportive et/ou culturelle. A ces heures de cours doivent s'ajouter un temps de travail personnel (révision des cours, préparation des TD, lectures, révisions...).

Voici un exemple d'emploi du temps :

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-------------|-------------------|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| 07h00-07h30 | | | | | |
| 08h00-08h30 | | | | | |
| 08h30-09h00 | | Management | Introduction générale au droit | Droit constitutionnel Droit/LEA | |
| 09h00-09h30 | Allemand | | | | |
| 10h00-10h30 | | Économie générale | | | Culture et civilisations |
| 11h00-11h30 | Espagnol | | | | |
| 12h00-12h30 | | | | | |
| 13h00-13h30 | | | | | |
| 14h00-14h30 | Anglais | Droit civil | Droit constitutionnel Droit/LEA | Anglais | Travail personnel |
| 15h00-15h30 | | | | | |
| 16h00-16h30 | Travail personnel | | Droit constitutionnel | Espagnol | |
| 17h00-17h30 | | Introduction générale au droit | | | |
| 18h00-18h30 | | | | | |
| 18h30-19h00 | Methodologie | | | | |
| 19h00-19h30 | | | | | |
| 20h00-20h30 | | | | | |

→ Liens utiles :

- [Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES à Brest](#)

- [Catalogue de formations](#)

- [Conférences UBO](#)

- [Ateliers de conversation et d'échanges en langues](#)

- [Service culturel de l'UBO](#)

- [Les activités sportives du SUAPS](#)